

PROCÈS VERBAL



91360 EPINAY-SUR-ORGE

de la séance du Conseil d'Administration
du Lundi 25 juin 2018
de 17 H 30 à 19h00



Ordre du jour :

- 1) Vote pour le compte-rendu du CA du 12/04/2018
- 2) Bilan et perspectives du référent culturel
- 3) Projet 2018/2019 en Espagnol
- 4) Vote pour autoriser le chef d'établissement à signer les renouvellements et nouveaux contrats AED, AVS, CUI CAE, AESH
- 5) Information sur la subvention du fond social
- 6) Vote du règlement intérieur de la demi-pension avec les nouveaux tarifs et information sur les tarifs des commensaux et élèves externes
- 7) Vote pour les sorties d'inventaire
- 8) Vote pour les différents tarifs de dégradations et pertes
- 9) Vote pour le bilan des actions ODE 2017/2018
- 10) Vote pour la répartition de la subvention globalisée
- 11) Questions diverses



Académie de Versailles
Département de l'Essonne

La Principale

Téléphone
01.69.09.06.00

Télécopie
01.69.09.02.15

Courriel
910017z@ac-versailles.fr

8 Rue du Mauregard
91360 Epinay sur Orge

La présidence du conseil est assurée par Me Guicquéro, Principale.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme PERIAC, Principale adjointe.

La Présidente,

La Secrétaire

Membres présents :

Membres de droit : Mme Guicquéro, Principale–Mme PERIACA, Principale adjointe- Mme Boussik, Gestionnaire,

Représentants des enseignants : M. Caul-Futy, Mme Baumann, Mme Crozes, Mme Medves, Mme Gallo, Mme Chevallier-Curt, Mme Itier,

Représentants des parents : M. Cartal, M. Genty, Mme Malonga, M. Cousaert, Mme Dubois

Représentants élève : FAILLAUFAIX David

Membre invité : Mme TEXIER, enseignante

Le quorum étant atteint la séance débute à 17h40.

Mme Guicquéro informe les membres du CA que l'ordre du jour doit être modifié :

- Le point 2 est modifié, il devient « Bilan et perspectives du référent culturel »
- Le point 3 est modifié et devient « Projet 2018/2019 en Espagnol »
- L'ancien point 2 devient le point 4 etc...

Point d'actualité :

Mme La Présidente informe les membres du CA que la dotation en AED est arrivée et qu'elle est de 5 postes ETP. Aucun moyen supplémentaire n'a été attribué au collège.

Elle déplore la dégradation des extincteurs : 7 extincteurs ont percutés et devront être changés. Elle remercie l'équipe enseignante d'avoir assuré la surveillance des couloirs pendant plus d'un mois et d'avoir déjeuné dans le réfectoire des élèves pour tenter de maintenir un climat serein et assurer la sécurité des élèves.

De plus, elle informe les membres du CA que M. Toutain, professeur de technologie a accepté de prendre la relève de M. Perdoux l'an prochain comme référent numérique et personne ressource TICE. Elle tient à le remercier.

1. CR du CA précédent :

Les membres du CA ont été destinataires du compte rendu du CA du 12/04/2018

Approbation du CR du CA du 12/04/2018

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

2. Bilan et perspectives du référent culturel

Madame la Présidente donne la parole à M. Caul Futy qui explique son projet 2017/2018 de projections et visionnages de films au cinéma Truffaut de Chilly Mazarin pour l'ensemble des classes de 6^{ème}. Il compte reconduire cette action soit sur le niveau 5^{ème}, soit sur le niveau 6^{ème}. Il envisage des sorties sur la journée avec pique-nique le midi. Le point négatif de ce projet est le coût des transports qui grève le budget d'une manière importante. Il souligne la qualité du travail effectué en partenariat avec les personnels du cinéma Truffaut. Dans le cadre du parcours avenir, une réflexion sera menée sur les différents métiers liés au cinéma.

Mme La Présidente rajoute que le référent culturel aura pour mission d'informer et d'assurer le relais auprès des enseignants sur les actions culturelles qui peuvent être mise en place au sein du collège.

Mme Chevallier-Curt rajoute qu'un travail est effectué dans le cadre de collège au cinéma depuis de nombreuses années ce qui permet à plusieurs classes sur plusieurs niveaux de profiter de cette ouverture sur le cinéma.

3. Projet 2018/2019 en espagnol :

Mme Texier, Professeur d'espagnol a été invité pour présenter le projet d'échanges avec un établissement de Saragosse. Une classe de 3^{ème} serait « jumelée » avec une classe en Espagne pour favoriser l'expression orale des élèves et découvrir la culture espagnole. Les élèves seraient hébergés en famille d'accueil pendant une semaine, participeraient au cours et découvrirait la ville.

Les élèves espagnols viendraient également passer une semaine à Epinay sur Orge. Le problème du coût des accompagnateurs est soulevé. Mme Periac propose à Mme Texier de se rapprocher de l'agence Erasmus + pour tenter d'obtenir une subvention.

4. Vote pour autoriser le chef d'établissement à signer les renouvellements et nouveaux contrats AED, AVS, CUI CAE, AESH

Mme La Présidente informe les membres du CA du départ d'une AVS et indique que les démarches de remplacement ont été effectuées auprès du service compétent de la Direction Académique. Comme chaque année certains contrats AED ne seront pas reconduits et Mme la Présidente demande l'autorisation de signer les nouveaux contrats ainsi que le renouvellement de certains.

Voté à l'unanimité:

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

5. Information sur la subvention du fond social

Mme Boussik, gestionnaire informe les membres du CA qu'une subvention de 823 euros a été attribuée dans le cadre du fonds social. Notre fond social pour l'année 2018/2019 s'élèvera à 5043.31 euros. Ce fond devra être utilisé en priorité pour l'aide à la restauration scolaire.

6. Vote du règlement intérieur de la demi-pension avec les nouveaux tarifs et information sur les tarifs des commensaux et élèves externes

Les nouveaux tarifs seront communiqués aux familles à la rentrée. L'échéancier du nombre de repas sera modifié en fonction des dates de brevet et autres choix pédagogiques.

Règlement de la demi-pension et nouveaux tarifs sont approuvés à l'unanimité :

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 16

7. Vote pour les sorties d'inventaire

Les sorties d'inventaire pour un montant de 6520.95 euros sont approuvés à l'unanimité :

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 16

8. Vote pour les différents tarifs de dégradations et pertes

Après présentation par Mme Boussik des différents tarifs de dégradation et pertes du matériel et autres du collège par les élèves et les personnels, il est demandé par les parents d'élèves et les enseignants membres du CA d'augmenter le tarif de remboursement pour les manuels scolaires puisque l'achat de la majorité des manuels est supérieur à 20 euros. Il est décidé d'augmenter le rachat de 5 euros ce qui passe ce remboursement à 25 euros.

Les différents tarifs de dégradations et perte sont approuvés à l'unanimité :

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 16

9. Vote pour le bilan des actions ODE 2017/2018

Les actions 2017/2018 s'élèvent à 10168.44 euros. La subvention allouée s'élevait à 11251.65 euros ce qui fait une différence de 1083.21 euros qui sera reversée au conseil départemental.

Le bilan financier ODE pour un montant de 10168.44 euros est approuvé à l'unanimité.

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 16

10. Vote pour la répartition de la subvention globalisée:

Cette subvention s'élevait au titre 2018 à 7909 euros. Elle comprend les droits de reprographie (1101 euros), les carnets de correspondance (850 euros). Il reste donc 5958 euros pour les manuels scolaires.

La répartition de la subvention globalisée est approuvée à l'unanimité.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

11. Questions diverses :

Quels choix pédagogiques ont été faits pour la rentrée 2018 ?

Mme La Présidente rappelle que ces choix ont été faits lors du vote du TRMD en février. Aucun changement n'a été effectué puisque le collège n'a obtenu aucun moyen supplémentaire.

Les demandes de services civiques ont-elles été faites ?

Non pas encore mais Mme La CPE et Mme La Principale vont faire les démarches avant mi-juillet.

Le poste de M. Espada est-il vacant ? Y a-t-il un remplaçant ?

M. Espada a obtenu sa mutation et le poste d'a pas été encore pourvue.

Quand seront prévenues les familles concernant l'option européenne ?

Une réunion de concertation avec l'équipe d'anglais, la Principale et la Principale adjointe s'est tenue mercredi 20 juin 2018 qui a permis d'établir une 1^{ère} liste des élèves retenus. Les familles recevront un courrier notifiant la décision fin juin, début juillet.

M. Cartal, parent d'élève représentant la fédération APIE fait un résumé de la réunion qui s'est tenue à l'assemblée départementale sur le thème « le collège de main » et à laquelle ont participé des parents d'élèves de cette fédération.

M. Cartal indique qu'ils ont rappelé aux interlocuteurs que :

- le bien être des élèves étaient bien sûr important mais qu'il ne fallait pas négliger celui des personnels.

- le collège André Maurois d'Epinau sur Orge disposait d'un terrain de sport inadapté et dégradé. Qu'il était urgent de penser à le réhabiliter et que des plans réalisés par le conjoint d'une enseignante avaient été envoyés il a y quelques années au Conseil Départemental. Ces plans vont être de nouveau adressés au Département.

- le collège soit choisi comme référent dans le cadre de l'éducation au développement durable puisqu'il a été labellisé niveau 2 dès cette première année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19h00.

La Présidente

La secrétaire

Mme GUCQUERO

